

Club des villes cyclables Paris 11 novembre

Lorient

Une ville en mouvement

Un territoire moteur pour le vélo



ville à vélo

VILLEPRUDENTE

PALMARÈS 2018

Par décision du jury, le label VILLE PRUDENTE est décerné à :

LORIENT

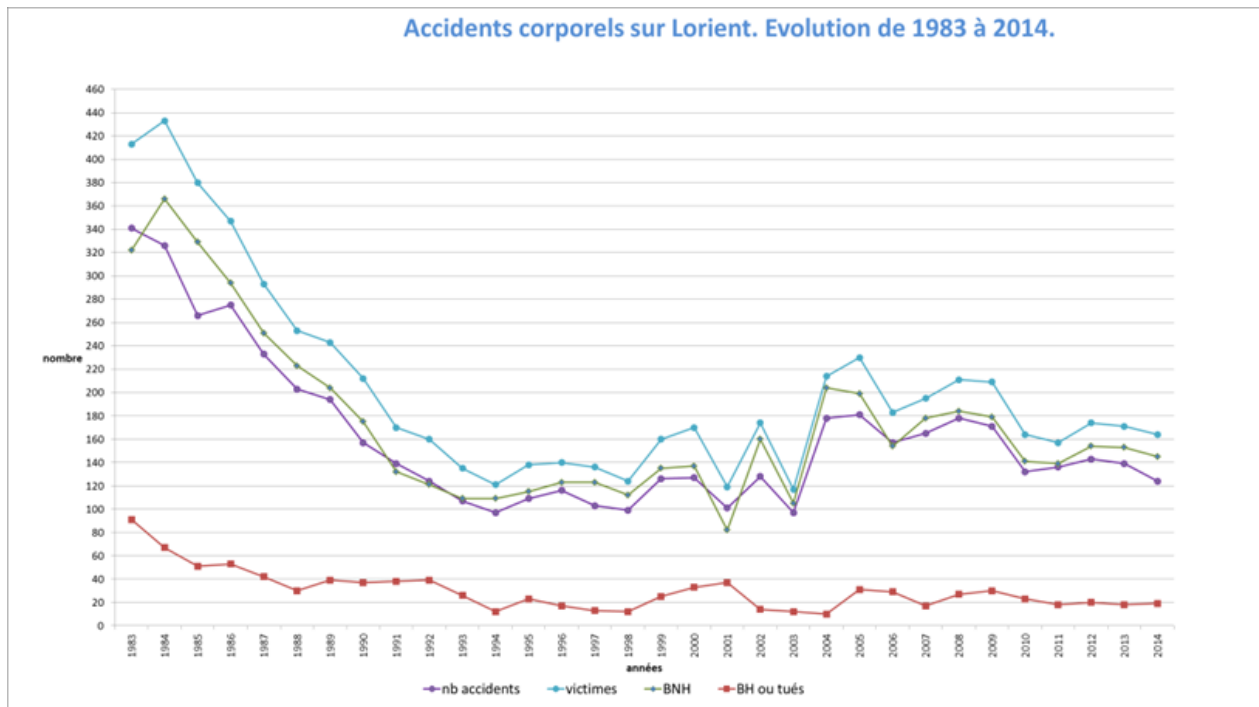


« Généralisation des zones de circulation apaisées à Lorient »



Généralisation des Zones 30 : les racines du projet

- Prise de conscience d'un taux de gravité des accidents élevé : 8 tués en 1990
- Une volonté politique sur le thème de « la qualité de vie en ville » à laquelle participe la circulation apaisée.
- Le choix de développer le partage de la rue: les aménagements visant à séparer tous les flux nécessitent des réaménagements très lourds et coûteux sans régler la question de la sécurité aux intersections. L'abaissement de la vitesse constitue une autre approche favorable aux relations sociales.



L'ENQUETE: PREALABLE AU LANCEMENT DE L'ETUDE

Lorient.fr

Découvrir Lorient | Mairie | Services | Projets et travaux | Agenda

Accueil > Actualités > Enquêtes en ligne

Enquête en ligne

Promouvoir la marche et le vélo

La Ville de Lorient, dans le cadre de sa politique de développement durable et dans la continuité des actions déjà entreprises, souhaite renforcer l'usage des modes alternatifs à l'automobile et notamment de la marche et du vélo.

Modes à la fois "doux" pour la planète et "actifs" dans un contexte où la sédentarité constitue un enjeu de santé public majeur, ils sont le socle d'une mobilité durable. Sujet concernant tous les Lorientais, la Ville a souhaité mettre en place un large processus de concertation, dont émane notamment le présent questionnaire.



Boulevard Léon Blum

Accéder à l'enquête en ligne [ici](#) ou [ici](#) mais inclus

Déplacements. Encourager la pratique du vélo

Lorient souhaite passer la vitesse supérieure pour intégrer le haut du classement des villes cyclables. Mais la route s'annonce longue. Malgré les divers aménagements (parking, pistes cyclables, tourne à droite au feu rouge...), la pratique du vélo en ville peine à se développer. Elle est aujourd'hui estimée à 5% quand les villes de tête affichent 10% comme à Strasbourg.

« Dans les villes moyennes comme Lorient, on descend à 2 ou 3% », affirme Olivier Le Lamar, adjoint au maire en charge des déplacements, qui entend doubler le peloton de cyclistes réguliers en dix ans.

« Nous devons travailler sur le confort, la continuité et le jalonnement des itinéraires ».

Le double sens cyclable - sur le modèle de la rue de Lamor (le cycliste circule en sens inverse des véhicules), sera développé dans une centaine de rues, tout comme les zones de rencontre (les piétons sont prioritaires sur les voitures)



Lorient entend doubler son peloton de cyclistes réguliers en dix ans.

comme celle de la rue Léon-Bourgo.

Une enquête auprès des cyclistes et des piétons

Ces investissements, qui devraient s'échelonner sur trois ans, s'accompagneront d'une large concertation auprès des usagers réguliers, cyclistes bien sûr mais aussi les piétons. Car il s'agit avant tout d'encourager les déplacements alternatifs à la voiture.

« Des enquêtes similaires ont déjà été réalisées à Strasbourg ou Dijon. Les réponses au questionnaire nous permettront d'identifier d'autres points à améliorer et de mettre en place les actions prioritaires », souligne l'adjoint au maire.

L'enquête sera accompagnée d'ateliers de concertation. Les préoccupations et les actions envisagées seront ensuite présentées lors d'une réunion publique en septembre prochain.

➤ Répondre au questionnaire. Pour participer à l'enquête, du 1^{er} février à début mars, il suffit de se rendre sur le site de Lorient: www.lorient.fr/enquete-deplacements.

- Objectif de l'enquête :
 - hiérarchiser les attentes relatives à la marche, au vélo
 - cartographier les secteurs prioritaires d'intervention
- Méthodologie :
 - Questionnaire Internet sur la plateforme ouverte Limesurvey
 - Mise en ligne pour une durée de 1 mois en février 2016
- Communication :
 - Presse (Ouest France, Télégramme)
 - Page Internet Ville
 - Compte Facebook Ville (7 posts)
 - Magazine municipal (février)
 - Site Paysdelorient.info
 - Blog du Collectif Cyclisme et Prévention 56 Morbihan



Ville de Lorient @VilledeLorient 15 févr.

Vélo et marche à #Lorient... enquête en ligne jusqu'à la fin février
roland-ribi.limequerry.org/index.php/1899
 ... #mobilité #déplacement



Partagés

Déplacements

Partageons la rue

L'aménagement de nouvelles zones de rencontre et de rues à double sens cyclable est prévu sur trois ans. Deux cents rues sont programmées. Objectif : créer les conditions d'un partage harmonieux de la rue entre usagers, pour une circulation apaisée.

Un enjeu à long terme, car les villes moyennes comme Lorient, on descend à 2 ou 3%, affirme Olivier Le Lamar, adjoint au maire en charge des déplacements, qui entend doubler le peloton de cyclistes réguliers en dix ans.

Le double sens cyclable - sur le modèle de la rue de Lamor (le cycliste circule en sens inverse des véhicules), sera développé dans une centaine de rues, tout comme les zones de rencontre (les piétons sont prioritaires sur les voitures)



« Nous devons travailler sur le confort, la continuité et le jalonnement des itinéraires ».

Le double sens cyclable - sur le modèle de la rue de Lamor (le cycliste circule en sens inverse des véhicules), sera développé dans une centaine de rues, tout comme les zones de rencontre (les piétons sont prioritaires sur les voitures)



Zone de rencontre

Interdit tout véhicule

Double sens cyclable

Direction de la circulation

LA GENERALISATION DES ZONES DE CIRCULATION APAISEE

Années 2000 , généralisation des zones 30 dans les quartiers sur la base d'un programme élaboré en concertation avec les acteurs de la mobilité et les habitants

Création de zone de rencontre par îlot (15 % des rues concernées à Lorient)

Depuis janvier 2021 , 98 % du territoire en zone de circulation apaisée



Le Schéma Directeur des Modes Actifs associé au plan de circulation

SÉCURITÉ

Gardez une distance de sécurité d'au moins 1 mètre par rapport aux autres véhicules.

Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à circuler à vélo sur les trottoirs.

Dans les zones de rencontre et dans les aires piétonnes, n'oubliez pas que le piéton est prioritaire.

Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. La double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et de simplifier les itinéraires.

Pensez aussi aux équipements obligatoires (freins, feux, avertisseur sonore, catadioptrés, gilet rétro-réfléchissant, casque pour les enfants de moins de 12 ans).



- 1 La Circulaire (Pont St Christophe - Pont des Indes)
..... Traversée / petite boucle
- 2 Pont St Christophe - Port de pêche
- 3 Pont des Indes - Kerlétu / Voie verte des Kaolins
- 4 Pont des Indes - Lanveur
- 5 Gare maritime - Parroquet Vert
- 6 Tréfeven - Lorient La Base
- 7 Bois-du-Château - La Ter / Kermélo
- 8 La Littorale (Pont des Indes - Kermélo)
- 9 Gare SNCF - Péristyle



Lorient,
la voie royale pour
la petite reine !

Avec ce plan des liaisons cyclables, repérez facilement les itinéraires «vélo» identifiés sur l'espace public. Au dos du document, retrouvez des indications sur les lieux ou équipements se trouvant à proximité des lignes.

Aménagements cyclables

Les plates cyclables sont matériellement isolées des voies de circulation des véhicules motorisés, et distinctes des trottoirs.

Les bandes cyclables font partie intégrante de la voie à laquelle elles sont accolées. Elles sont délimitées par des bandes blanches peintes au sol.

Les trottoirs partagés permettent la cohabitation des piétons et des cyclistes circulant à faible allure.

-  Office de Tourisme
-  Hôtel de ville
-  Embarcadères
-  Hôpital du Scoff
-  Voie express
-  Voie ferrée
-  Liaisons maritimes
-  Liaison Pont d'Oradour/Gare SNCF (jusqu'à vélo/micro)
-  Parking en ouvrage / Stationnement vélo sécurisé
-  Parcs et jardins
-  Stade Yves Allémar

vélo
an orient

Locations

Vélos de ville ou à assistance électrique... 400 vélos en location en boutique ou en libre service !

La boutique

Location à la journée, à la semaine, au mois, au trimestre ou à l'année.
2 C, Bd Franchet d'Espérey



Horaires d'ouverture

Période hivernale
Du 1^{er} oct au 30 avril
Lundi au samedi
9h/13h
14h/19h
Fermé le samedi en décembre et janvier

Période estivale
Du 1^{er} mai au 30 sept.
Lundi au dimanche
9h/13h
14h/19h
Y compris les jours fériés

Libre service

Des vélos sont disponibles 7j/7 et 24h/24 dans les stations Quai des Indes et Gare.

Infos pratiques

Renseignements
T. 02 97 89 05 84
www.lorient-velo.fr

À savoir

L'abri Syklett, situé 13b rue Beauvais, est un lieu associatif et convivial où chacun peut apprendre à réparer son vélo, grâce à des outils adaptés, des pièces d'occasion et des personnes compétentes et pédagogue.
T. 07 68 07 41 02
<http://syklett.biz/>

Le refonte du réseau transport et une nouvelle gare



Réseau de bus prioritaire connecté à la nouvelle gare (Pôle d'échange)

- des liaisons vers les emplois et services
- une cohabitation entre tous les modes de déplacement
- un pôle d'échange multimodal en cœur d'agglomération



Le Schéma Directeur des Modes Actifs associé au plan de circulation

La charte de la rue pour un engagement de tous les acteurs

1km
15 MIN

C'est à deux pas !

Vous trouverez sur ce plan une liste de rues, lieux ou établissements situés dans un rayon de **1 kilomètre**. À pied, en partant de votre position actuelle et en marchant à allure modérée, vous atteindrez votre destination en **15 minutes** maximum.



Index des rues

A	B	C	D	E
1				
2				
3				
4				
5				

1. Zones et établissements

- 1.1 Zones résidentielles
- 1.2 Zones commerciales
- 1.3 Zones industrielles
- 1.4 Zones de services
- 1.5 Zones de loisirs

2. Collèges, écoles 3 personnes

- 2.1 Collège de la Chapelle
- 2.2 Collège de la Croix
- 2.3 Collège de la Mer
- 2.4 Collège de la Ville
- 2.5 Collège de la Vierge

3. Transports et déplacements

- 3.1 Gare de Lorient
- 3.2 Gare de la Chapelle
- 3.3 Gare de la Croix
- 3.4 Gare de la Mer
- 3.5 Gare de la Ville

Vital'iti

Des itinéraires santé sur l'espace public

Parc du Bois-du-Château Rives du Scorff
Boucle de 4,2 km








Charte de la RUE

orientaise



Partageons la rue... et adoptons les bons réflexes !

Engins non motorisés

Rollers, skates, trottinettes, segways, gyropodes...

Les utilisateurs d'engins à roulettes sans moteur sont assimilés à des piétons. Ils ont soumis à une obligation générale de bon sens et de prudence.

Ils sont aussi soumis, comme tout piéton, aux obligations particulières suivantes :

- circuler uniquement sur les trottoirs
- respecter les feux tricolores
- emprunter les passages protégés

Les manquements constatés peuvent être sanctionnés de différentes manières :

- les infractions à la réglementation relatives à la circulation des piétons relèvent des contraventions de la 1^{re} classe pouvant attirer une amende de 4 € à 7 €
- les utilisateurs dont le comportement dangereux met délibérément en danger la vie d'autrui risquent une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende

En cas d'accident, leur responsabilité civile peut être mise en cause.

C'est dans le Code

Article R 412-20

La circulation de tous véhicules à roues autres que les bicyclettes, les vélos et les trottinettes à main sur les trottoirs est interdite.

Sur et aux les trottoirs, les utilisateurs doivent être soumis aux règles imposées aux piétons.



Les piétons

C'est dans le Code

Les piétons dans le Code de la route sont une catégorie au rang des personnes qui se déplacent à pied ainsi que les utilisateurs de fauteuils roulants.

Le piéton est prioritaire !

Restons vigilants néanmoins. Avant de traverser une route, il faut s'assurer de pouvoir le faire sans risque, en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse des véhicules. S'il existe un passage pour piétons à moins de 50 m, il faut l'utiliser (art. R 412-27 du code de la route). S'il n'existe pas de passage à cette distance, il faut traverser selon un axe perpendiculaire à la chaussée (art. R 412-39 du code de la route), c'est-à-dire droit devant soi.

Les poignées encourageant les trottoirs sont particulièrement sécurisées pour la circulation des piétons (cf p. 13).




INFORMER
COMMUNIQUER

FORMER



École municipale du vélo: 900 élèves du primaire formés par an



Rappel de sécurité extrait Lorient mag février 2021

Nous sommes de plus en plus nombreux à choisir le vélo. Choisissons aussi la sécurité :

- Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette.
- Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.
- Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants, écarteur...
- Indiquer ses changements de direction en tendant le bras.
- Ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes. Coupant des bruits de la circulation, ils augmentent les risques d'accident et sont donc interdits.
- Ne pas rouler après avoir trop bu. Au-delà de 0,5g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux.
- Privilégier la file indienne (obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige). Et jamais à plus de deux côte à côte.
- Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds, plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air.
- Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

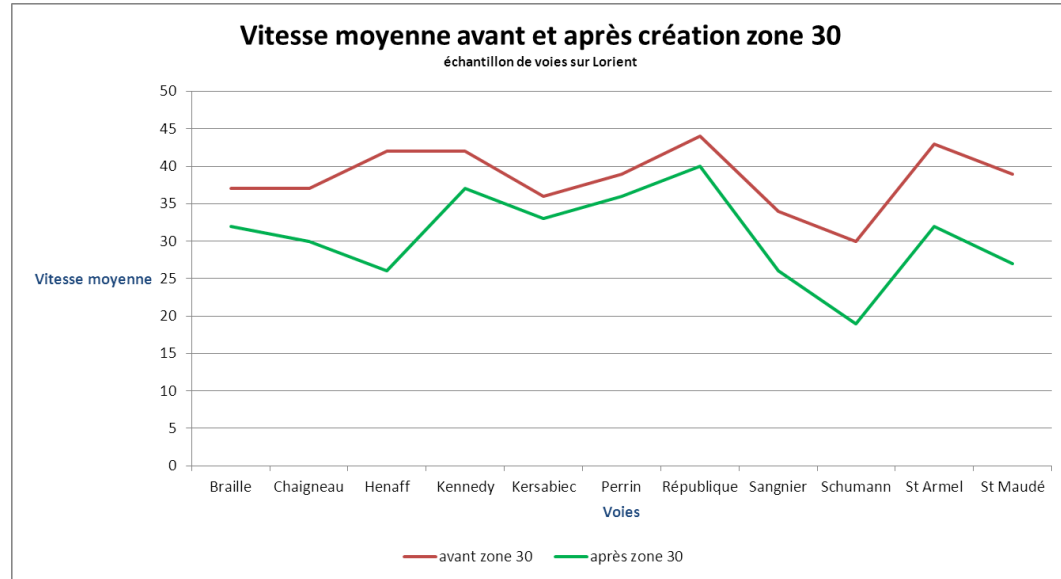
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Décembre 2021 : opération de sensibilisation des cyclistes par la ville avec les services de l'Etat et la participation des associations vélos: distributions de kit lumières à la sortie d'écoles

RETOUR D'EXPERIENCE ET EVALUATION : observatoire des mobilités

Une circulation plus apaisée

Des interventions complémentaires si $V_{85} > 38$ km/h



Un taux d'accident ainsi qu'un niveau de gravité à la baisse

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS GRAVES DE 2012 À 2021 (TUÉS + BLESSÉS HOSPITALISÉS)

